

## **PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SEANCE**

CIRC, Lyon et téléconférence

Lundi 17 mai 2021, à 12h05 (heure d'été d'Europe centrale)

Président : Dr Stephen M. Robbins (Canada)

Secrétaire : Dr Elisabete Weiderpass, Directrice du CIRC

### **SOMMAIRE**

	Page
1. Ouverture de la session	6
2. Election du Rapporteur	6
3. Adoption de l'Ordre du jour	6
4. Proposition demandant aux Etats participants de souligner l'importance de la recherche scientifique et de la collaboration sur le cancer dans le contexte de la pandémie à coronavirus 2019 (COVID-19)	6
5. Admission d'un nouvel Etat participant – La République populaire de Chine	8
6. Allocution du Directeur général de l'OMS	9
7. Rapport de la Directrice, avec les faits scientifiques marquants	9
8. Rapport sur la Cinquante-septième Session du Conseil scientifique	13
Réponse de la Directrice aux recommandations de la 57 <sup>ème</sup> Session du Conseil scientifique	
9. Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC	14
10. Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	18
11. Projet de programme et de budget (2022–2023)	20

### Représentants des Etats participants

Dr Stephen M. ROBBINS, <i>Président</i>	Canada
Mme Lucero HERNÁNDEZ	
Mme Jennifer IZAGUIRRE	
Mme Johanna KRÜGER	
M. William WANG	
Professeur Pål Richard ROMUNDSTAD, <i>Vice-Président</i>	Norvège
Dr Karianne SOLAAS ( <i>empêchée</i> )	
Dr Diane STEBER BÜCHLI, <i>Rapporteur</i>	Suisse
Mme Elisabeth SCHULTE	Allemagne
Dr Chris BRAUN	
M. Thomas IFLAND	
Professeure Dorothy KEEFE	Australie
M. Agastya BHARADWAJ	
Dr David MEREDYTH	
M. Jeff ROACH	
Mme Christine STURROCK	
Mme Elisabeth TISCHELMAYER	Autriche
M. Lieven DE RAEDT	Belgique
Dr Marc VAN DEN BULCKE	
Dr Ana Cristina PINHO MENDES PEREIRA	Brésil
M. Igor BARBOSA	
Dr Livia DE OLIVEIRA PASQUALIN	
Dr João Ricardo RODRIGUES VIEGAS	
Professeur JIE HE	Chine (République populaire de)
Dr MIN DAI	
Dr WEI WANG	
Dr XIAOCHEN YANG	
Dr ZE CONG	
Professeur Anders HVIID	Danemark
Dr Gonzalo AREVALO NIETO	Espagne
Dr Maria José GONZÁLEZ DE SUSO ( <i>empêchée</i> )	
Dr Mara BURR	Etats-Unis d'Amérique
Mme Ann BLACKWOOD	
Mme Tracy CARSON	
Dr Ann CHAO	
Mme Carrie DENVER	
Dr Satish GOPAL	
Mme Brittany HAYES	
Mme Gabrielle LAMOURELLE	
M. Gilbert MORTON	

Dr Amy NORRIS	
Mme Kristen PISANI	
M. Phillip RIBLETT	
Mme Marie RICCIARDONE	
M. James P. SHUSTER	
M. Howard SOLOMON	
Dr Igor KOROBKO	Fédération de Russie
Dr Sergey MURAVIOV	
Dr Eduard SALAKHOV	
Dr Oleg SONIN	
Dr Markku TERVAHAUTA	Finlande
Mme Tuula HELANDER	
Dr Eero LAHTINEN	
Professeur Norbert IFRAH	France
Dr Jocelyne BÉRILLE	
Mme Christine BERLING	
M. Bernard DEREBERGUE	
M. Thomas DUBOIS	
M. Jérémie PETIT	
M. François RIVASSEAU	
M. Serge TOMASI	
Professeur Ildikó HORVÁTH	Hongrie
Dr Péter NAGY	
M. Vishal CHAUHAN	Inde
M. Vimarsh ARYAN	
Dr Pradeep KHASNOBIS	
Dr Rupinder Singh DHALIWAL	
Professeur Reza MALEKZADEH ( <i>empêché</i> )	Iran (République islamique d')
M. Ciarán MURPHY ( <i>empêché</i> )	Irlande
Professeur Silvio BRUSAFERRO	Italie
Dr Mauro BIFFONI	
Dr Kazunori UMEKI	Japon
Dr Kenji FUJITA	
Dr Hisayo HORIUCHI	
Dr Masahiro KAMINOTA	
Dr Takato KOIZUMI	
Dr Tomohiro MATSUDA	
Dr Hitoshi NAKAGAMA	
Mme Kay OHARA	
Dr Yukio SAITA	
Dr Tatsuya SUZUKI	

Dr Latifa BELAKHEL Dr Loubna ABOUSSELHAM	Maroc
Mme Florian VAN DER WINDT M. Jeroen HULLEMAN	Pays-Bas
Dr Al-Hareth M. AL-KHATER Mme Maha Ahmad AL-ANSARI	Qatar
Dr Sangkyun HAN Dr Jaekwan JUN Dr Jinhyuk YANG Dr Chongwoo YOO	République de Corée
Dr Mark PALMER Dr Mariana DELFINO-MACHIN Mme Esther LAWRENCE	Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord
Professeure Madeleine DURBEEJ-HJALT Dr Karin SCHMEKEL	Suède

### **Organisation mondiale de la Santé**

Dr Agnès BUZYN, Envoyée du Directeur général pour les affaires multilatérales  
Mme Sigrid KRANAWETTER, Juriste principale, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS  
Dr Bente MIKKELSEN, Directrice du Département des maladies non transmissibles

### **Observateurs Conseil scientifique**

Dr Christine FRIEDENREICH, Présidente sortante du Conseil scientifique  
Dr Janne PITKÄNIEMI, Président élu du Conseil scientifique

### **Comité d'éthique du CIRC**

Dr Samar AL-HOMOUD, Présidente du Comité d'éthique du CIRC

### **Union internationale contre le Cancer (UICC)**

Dr Sonali JOHNSON, Responsable Connaissances, actions de sensibilisation et politique, Union internationale contre le Cancer (UICC)

### **Commissaire aux comptes**

M. Krishnaraju SUBRAMANIAM, Directeur de la vérification externe à l'OMS, Bureau du Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde

#### **Secrétariat**

Dr E. WEIDERPASS,  
*Secrétaire*  
Dr T. LANDESZ

Dr M. ALMONTE  
Dr P. BASU  
Mme A. BERGER  
Dr F. BRAY  
Dr P. BRENNAN  
Dr V. CHAJES  
M. C. CHAUVET

Dr G. CLIFFORD  
Dr I. CREE  
M. O. EXERTIER  
Dr P. FERRARI  
Mme E. FRANÇON  
Dr M. GUNTER  
Dr Z. HERCEG  
M. D. KAVANAGH  
Dr Z. KOZLAKIDIS  
Dr B. LAUBY-SECRETAN  
Dr T. LEE

M. F. LOZANO  
Dr V. MCCORMACK  
Dr J. MCKAY  
Dr S. RINALDI  
Mme A. SANTHIPRECHACHIT  
Dr M. SCHUBAUER-BERIGAN  
Dr J. SCHÜZ  
Dr I. SOERJOMATARAM  
Dr M. TOMMASINO  
Dr J. ZAVADIL

### **1. OUVERTURE DE LA SESSION : Point 1 de l'Ordre du jour provisoire**

Le PRESIDENT accueille les participants à la Soixante-troisième Session du Conseil de Direction, qui se tient pour la deuxième fois par téléconférence en raison de la pandémie de maladie à coronavirus en cours (COVID-19). Il accueille en particulier le Dr Christine Friedenreich, Présidente sortante du Conseil scientifique, et le Dr Janne Pitkaniemi, Président élu du Conseil scientifique, le Dr Samar Al-Homoud, Présidente du Comité d'éthique du CIRC, le Dr Agnès Buzyn, Envoyée du Directeur général de l'OMS pour les affaires multilatérales, et le Dr Sonali Johnson, de l'Union internationale contre le Cancer (UICC).

La SECRETAIRE accueille l'ensemble des participants et attire l'attention sur sa déclaration liminaire préenregistrée, disponible sur le site internet du Conseil de Direction.

### **2. ELECTION DU RAPPORTEUR : Point 2 de l'Ordre du jour provisoire**

Le Dr Steber Büchli (Suisse) est élue Rapporteur sur proposition du Dr PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), appuyée par le Dr Karin SCHMEKEL (Suède).

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : Point 3 de l'Ordre du jour provisoire (Documents GC/63/1 (Prov.) et GC/63/1 (Prov.) Add.1)**

Le PRESIDENT attire l'attention sur un point supplémentaire de l'Ordre du jour proposé par les Etats-Unis d'Amérique, à examiner immédiatement après l'adoption de l'Ordre du jour. Sauf objection, il considérera que le Conseil de Direction est d'accord pour examiner immédiatement ce point supplémentaire.

**Il en est convenu ainsi.**

Le PRESIDENT suggère que le point 20, Proposition d'amendement à l'Article XIII du Statut du CIRC, soit discuté plus tôt que prévu, à savoir après le point 11. Les points 12, 13 et 14 seraient alors discutés après le point 19. Cette modification est nécessaire pour s'assurer que tous les membres du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants puissent prendre pleinement part à la discussion.

**Il en est convenu ainsi.**

L'Ordre du jour ainsi modifié est **adopté**.

### **4. PROPOSITION DEMANDANT AUX ETATS PARTICIPANTS DE SOULIGNER L'IMPORTANCE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA COLLABORATION SUR LE CANCER DANS LE CONTEXTE DE LA PANDEMIE A CORONAVIRUS 2019 (COVID-19) : Point supplémentaire 1 de l'Ordre du jour**

Le Dr BURR (Etats-Unis d'Amérique) présente un projet de résolution soulignant l'importance continue de la recherche scientifique et de la collaboration sur le cancer pendant la pandémie de COVID-19. Le cancer est toujours une cause majeure de problèmes de santé et de décès dans le monde et il est primordial que tous les Etats participants poursuivent leur collaboration et leur coordination dans la recherche sur le cancer. Le projet de résolution invite les Etats participants à

continuer à faire de la collaboration internationale dans la recherche sur le cancer une priorité et à s'assurer que toutes les parties pouvant contribuer de manière constructive à la recherche sur le cancer sont autorisées à le faire.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Souligner l'importance de la recherche scientifique et de la collaboration sur le cancer dans le contexte de la pandémie de COVID-19 » (GC/63/R17) :

Le Conseil de Direction,

Reconnaissant que, depuis sa création en 1965, le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) contribue de manière significative à la lutte contre le cancer dans le monde, notamment grâce à sa capacité à rassembler au niveau mondial les personnes et les organisations partageant des valeurs et des objectifs communs,

Réaffirmant sa détermination à maintenir la position du CIRC comme un centre d'excellence scientifique promouvant une collaboration internationale pacifique et des avancées dans le domaine de la recherche sur le cancer,

Reconnaissant l'importance du travail du CIRC dans la collaboration internationale et la coopération technique avec des chercheurs et des partenaires du monde entier, notamment en matière de partage des données, de contribution aux publications sur l'épidémiologie du cancer et de soutien des registres du cancer,

1. REAFFIRME que l'objectif du CIRC, tel qu'indiqué dans l'Article I de son Statut, est de promouvoir la collaboration internationale dans la recherche sur le cancer en constituant le moyen par lequel les Etats participants et l'Organisation mondiale de la Santé, en liaison avec l'Union internationale contre le Cancer et d'autres organisations internationales intéressées, peuvent coopérer en vue de stimuler et de soutenir toutes les phases de la recherche en lien avec le problème du cancer ;

2. RECONNAIT l'importance de maintenir et d'améliorer la coopération technique existante avec les chercheurs et les partenaires du monde entier et de soutenir la coopération future avec ces acteurs, qu'ils se trouvent dans des Etats participants du CIRC ou dans d'autres pays ;

3. S'ENGAGE à promouvoir une collaboration internationale dans la recherche sur le cancer et une coopération scientifique inclusives avec les gouvernements, les agences nationales et les autres institutions ;

4. PRIE le Secrétariat du CIRC :

4.1 de continuer à promouvoir la collaboration internationale, y compris *via* des publications conjointes avec des collaborateurs internationaux, et à rechercher des possibilités de développer les collaborations de recherche avec les gouvernements, les agences nationales et d'autres entités, dont les chercheurs individuels adhérant aux objectifs et aux valeurs du CIRC, y compris en respectant les normes les plus strictes en matière de transparence, de transmission et de qualité des données ;

4.2 dans ce but, de maintenir et d'améliorer la participation actuelle des chercheurs et des partenaires du monde entier et de soutenir la participation future de ces acteurs, qu'ils se trouvent dans des Etats participants du CIRC ou dans d'autres pays ;

4.3 de rendre compte au Conseil de Direction de toute proposition de modification des documents et des publications du CIRC concernant la référence à un institut universitaire ou de recherche avec lequel le CIRC collabore, ou la référence à l'affiliation d'un collaborateur individuel.

La résolution est **adoptée**.

## 5. ADMISSION D'UN NOUVEL ETAT PARTICIPANT – LA CHINE : Point 4 de l'Ordre du jour (Document GC/63/2)

Le PRESIDENT rappelle que l'examen de la demande d'admission en qualité d'Etat participant de la République populaire de Chine a été reporté lors de la précédente session du Conseil de Direction.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Admission d'un nouvel Etat participant – La République populaire de Chine » (GC/63/R1) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné la demande du Gouvernement de la République populaire de Chine en vue de son admission en qualité d'Etat participant au Centre international de Recherche sur le Cancer ([Document GC/63/2](#)),

1. DECIDE, conformément à l'Article XII du Statut du Centre, que la République populaire de Chine est admise en qualité d'Etat participant au Centre ; et
2. EXPRIME sa grande satisfaction de l'admission de ce nouvel Etat participant.

La résolution est **adoptée**.

Le Professeur JIE HE (Chine) prend place à la table virtuelle du Conseil de Direction. Il remercie le Conseil de Direction d'avoir admis la Chine en qualité d'Etat participant. La Chine, comme tous les pays du monde, est confrontée à des défis majeurs liés au cancer : son admission renforcera la collaboration à long terme ainsi que les échanges techniques et politiques qui ont lieu entre les experts chinois et leurs homologues internationaux dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le cancer. Il fait remarquer que la Chine rejoint le Centre à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Résolution A/RES/2758 (XXVI) de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a restauré les droits légitimes de la République populaire de Chine au sein des Nations Unies.

Le PRESIDENT accueille le représentant de la Chine et sa délégation et les félicite pour l'admission de leur pays en qualité d'Etat participant au CIRC, pour l'intérêt constant de la Chine pour le Centre et pour l'aide qu'elle entend lui apporter. La cérémonie officielle de lever du drapeau de la Chine au siège du Centre aura lieu dès que le Conseil de Direction pourra à nouveau se réunir en présentiel.

Le Dr BURR (Etats-Unis d'Amérique) fait part de son espoir qu'un partenariat productif et constructif se mette en place entre la Chine et le Centre. Elle espère que la Chine contribuera au travail du Centre en mettant à disposition ses données, ses connaissances et son expertise précieuses, conformément aux principes de valeurs scientifiques partagées, de transparence et de soumission en temps voulu des données qui animent le Centre. L'Institut national du cancer des Etats-Unis entretient déjà de bonnes relations de travail avec la Chine. Elle souhaite la bienvenue à la Chine en qualité d'Etat participant au Centre.



## **6. ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMS : Point 5 de l'Ordre du jour**

Le DIRECTEUR GENERAL s'adresse au Conseil de Direction par le biais d'un message vidéo préenregistré. Chaque année, le cancer touche près de 20 millions de personnes et cause 10 millions de décès, constituant à ce titre un immense fardeau sur les plans humain, social et économique et compromettant le développement durable et la prospérité économique. La pandémie de COVID-19 a eu un effet désastreux sur les services du cancer et a exacerbé de nombreux facteurs de risque de cancer. La recherche menée par le Centre en matière de prévention, de détection et de compréhension du cancer complète le rôle de l'OMS consistant à transposer les données scientifiques en actions concrètes. Le renforcement de la collaboration entre les deux agences qui a eu lieu ces dernières années a entraîné une augmentation au niveau mondial des capacités en termes de surveillance et de contrôle, de mise en place d'interventions économiques dans le cadre de la couverture sanitaire universelle et de mise en œuvre d'initiatives spécifiques dans les domaines du cancer de l'enfant, du col de l'utérus et du sein. Il a hâte que le Centre déménage dans ses nouveaux locaux en 2022, à proximité du nouveau centre de formation de l'Académie de l'OMS, et souhaite au Conseil de Direction un plein succès dans ses délibérations.

Le PRESIDENT fait remarquer que deux représentantes du siège de l'OMS, le Dr Agnès Buzyn (qui a été membre du Conseil de Direction) et le Dr Bente Mikkelsen, assistent à la présente session.

## **7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE, AVEC LES FAITS SCIENTIFIQUES MARQUANTS : Point 6 de l'Ordre du jour (Document GC/63/3)**

Le PRESIDENT invite le Conseil de Direction à discuter du Rapport de la Directrice qui a été mis à disposition, avec une présentation liminaire, sur le site internet du Conseil de Direction avant la session.

Une courte vidéo répertoriant les mesures prises par le Centre en réponse à la pandémie de COVID-19 ainsi que ses collaborations internationales et ses projets prévus est présenté. Le *World Cancer Report: Cancer Research for Cancer Prevention*, publié en février 2020, a été complété par une série de webinaires. La collection Classification OMS des Tumeurs (« *Blue Books* ») a été mise en ligne et les estimations 2020 du fardeau du cancer dans le monde sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire mondial du cancer. Une cérémonie de pose de la première pierre du projet de construction du Nouveau Centre, à laquelle ont assisté les membres du Conseil scientifique, a eu lieu le 6 février 2020. La construction du nouveau siège du Centre s'est poursuivie malgré les contraintes liées à la pandémie et le Centre a lancé une campagne de financement afin d'équiper le nouveau bâtiment.

Le Dr BURR (Etats-Unis d'Amérique) fait part de la reconnaissance de son Gouvernement pour le rôle que joue le Centre dans la prévention et la lutte contre le cancer. Son Gouvernement salue la nouvelle structure organisationnelle du Centre, les efforts mis en œuvre par celui-ci pour documenter l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la surveillance du cancer et les résultats ainsi que sa coordination efficace avec l'OMS, en particulier concernant les *IARC Handbooks of Cancer Prevention* et les Monographies du CIRC. Elle demande plus de détails concernant les plans de protection et de sécurité des données du Centre et l'avancement des discussions menées avec la Commission européenne sur le partage des données. Elle souhaite également en savoir plus

sur les plans élaborés par la nouvelle unité responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures dans le but de renforcer la sensibilisation du public, sur les résultats de l'enquête sur les relations avec les Etats non participants et, de manière générale, sur les mesures visant à rendre l'adhésion au Centre plus attractive pour les nouveaux Etats participants potentiels tout en maintenant l'accessibilité des résultats de ses recherches.

Le Dr LANDESZ (Directeur de l'Administration et des finances) déclare que le Centre a recruté en 2021 deux consultants dans le but de renforcer ses mesures de protection des données, celles-ci devant être applicables à l'ensemble des pays et pas seulement à ceux couverts par le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne. Le CIRC a adhéré aux Principes de protection et de confidentialité des données personnelles des Nations Unies. Les priorités actuelles sont la sécurité informatique, l'optimisation des procédures de sécurité des données et les aspects juridiques du partage des données. Une plateforme informatique scientifique est en cours d'élaboration. Celle-ci permettra le partage des données avec les collaborateurs externes *via* un serveur cloud privé bien protégé.

La SECRETAIRE ajoute que le Centre travaille aussi bien avec les Etats participants qu'avec des Etats non participants. Les nouveaux membres du personnel sont recrutés uniquement au mérite, sans considération de leur nationalité. Les Etats participants ont néanmoins fait part de leur souhait de voir le Centre davantage impliqué au niveau national. Elle a par conséquent augmenté la fréquence des sessions d'information pour les missions des Etats participants à Genève ainsi que des cours de formation et des échanges professionnels avec les chercheurs.

Dans le cadre d'un nouveau type de collaboration, une équipe de recherche conjointe est en train d'être mise en place sur un modèle de partage des coûts, le travail étant effectué en partie à Lyon et en partie au Japon, afin d'améliorer la recherche menée au niveau national. L'équipe sera dirigée par un chercheur extérieur senior japonais et le projet durera deux à trois ans dans un premier temps et pourra ensuite être renouvelé si nécessaire. L'objectif à long terme de ce projet est de créer une plateforme destinée à étudier le mode de vie des personnes diagnostiquées comme ayant un cancer.

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et de la mobilisation de ressources) déclare que le Centre souhaite établir des partenariats stratégiques avec les Etats participants, les Etats non participants ainsi que d'autres acteurs, y compris du secteur privé. Même s'il a renforcé ses liens avec les Etats participants, il est pleinement attaché au principe d'une science ouverte.

Le Dr UMEKI (Japon) félicite le Centre pour la flexibilité avec laquelle il a géré les contraintes liées à la pandémie. Il salue sa volonté d'évaluer tous les projets scientifiques de manière rigoureuse ainsi que l'évaluation inclusive et transparente de la Stratégie à moyen terme qu'il a effectuée. Le Japon continuera à coopérer avec ses voisins asiatiques afin de faire avancer le travail du Centre.

Mme HERNÁNDEZ (Canada) fait remarquer que les nouvelles méthodes de travail que le Centre a dû adopter en raison de la pandémie ont eu des effets positifs, comme l'accessibilité et la collaboration accrues rendues possibles par les plateformes virtuelles ainsi que la réduction des frais de déplacement. Elle espère que ces pratiques positives se poursuivront, y compris après le retour à la normale. Les cours en ligne ainsi que d'autres formations, notamment l'Université d'été du CIRC sur l'épidémiologie du cancer, ont renforcé la sensibilisation et l'accessibilité et devraient

continuer à être dispensés sous cette forme. Son pays salue le projet final de Stratégie à moyen terme, qui intègre des indicateurs clés de performance significatifs et vise à responsabiliser le personnel. Une flexibilité sera toutefois nécessaire pour empêcher le cloisonnement et promouvoir la collaboration et l'interaction. Elle demande à ce que les Etats participants soient régulièrement informés de la mise en œuvre de la Stratégie. Elle salue par ailleurs les bonnes relations existant entre le Centre et le siège de l'OMS ainsi que les trois initiatives conjointes, qui pourront aider à mobiliser des ressources pour lutter contre les cancers de l'enfant, du sein et du col de l'utérus. Pour finir, elle fait remarquer que le nombre de femmes occupant des postes de direction, aux niveaux P4 et P5, est toujours inférieur à celui des hommes et demande à ce que des efforts plus importants soient déployés pour réduire l'impact de la pandémie, en particulier sur le personnel féminin, et à ce que le Centre continue à mettre l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans le cadre de ses activités.

Le Dr GUNTER (Chef de la Branche Nutrition et métabolisme) déclare qu'en tant que chef du groupe lyonnais de la nouvelle équipe de recherche conjointe CIRC-Japon, il salue la formidable occasion de travailler sur une plateforme basée sur la population qui étudiera l'impact des facteurs de risque de cancer modifiables, du mode de vie, de l'obésité et de la santé métabolique après un diagnostic du cancer en utilisant pour cela les données d'études de cohorte et des registres du cancer japonais ainsi que de l'Etude prospective européenne sur le Cancer et la Nutrition (EPIC) menée en Europe. Les données générées par cette plateforme seront particulièrement utiles compte tenu du nombre croissant de personnes survivant au cancer dans le monde.

Le Dr BRAY (Chef de la Branche Surveillance du cancer) cite d'autres projets collaboratifs menés avec des pays asiatiques, dont le Japon, la Thaïlande et la Chine, et organisés *via* le pôle régional du CIRC à Mumbai, en Inde.

La SECRETAIRE prend acte des remarques de la représentante du Canada et s'engage à documenter et à partager les leçons que le Centre a tirées de son passage forcé à des activités essentiellement en ligne. En 2021, l'Université d'été du CIRC aura lieu entièrement en ligne et d'autres formations dans ce format sont planifiées, y compris des cours en ligne ouverts à tous (MOOC).

En raison du gel du budget en vigueur depuis plusieurs années, aucun recrutement n'a eu lieu aux postes d'encadrement et elle n'a par conséquent pas pu corriger le déséquilibre hommes-femmes existant au niveau de la Direction. Quoi qu'il en soit, les modifications de la structure organisationnelle du Centre, destinées à permettre un meilleur alignement sur la nouvelle Stratégie à moyen terme, contribueront à réduire de manière significative ce déséquilibre.

En réponse à une question du Dr FRIEDENREICH (Présidente sortante du Conseil scientifique), le Dr BRAY (Chef de la Branche Surveillance du cancer), illustrant ses propos à l'aide de diapositives, décrit les mesures prises par le Centre en réponse à la pandémie de COVID-19. Le Centre s'est appuyé sur sa collaboration avec ses partenaires existants, dont l'OMS, et des réseaux d'experts et s'est efforcé de créer une base de connaissances afin d'aider les pays à se remettre et à « reconstruire en mieux » à court et à long terme.

La pandémie de COVID-19 n'a pas seulement causé un nombre considérable de décès (actuellement estimé à environ 3,4 millions au niveau mondial) ; elle a également exacerbé les

difficultés déjà rencontrées par les hôpitaux et les autres services de santé et a entraîné une dégradation de la situation sanitaire et une augmentation de la mortalité par cancer. Par exemple, le Partenariat international pour les études comparatives relatives au cancer a calculé qu'un retard de trois mois, dû à la pandémie, dans le diagnostic du cancer colorectal avait réduit le taux de survie à un an de 5–8% et entraîné 13 000 décès supplémentaires.

Le Centre est un membre fondateur du « groupe d'intervention » sur la COVID-19 et le cancer, qui réunit 72 éminents spécialistes du cancer issus de 47 pays et chargés de prédire les risques et l'impact à long terme de la pandémie. Il a également participé au Consortium pour la modélisation de la COVID-19 et du cancer, qui fournit des conseils éclairés aux gouvernements, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, quant à l'impact à long terme probable de la pandémie sur l'évolution et les inégalités du cancer et sur la recherche dans ce domaine.

Le Centre propose désormais de lancer l'initiative COVID-19 et Cancer, un programme de quatre ans destiné à surveiller les politiques nationales et leur impact sur les services et l'évolution du cancer et à fournir les données scientifiques requises pour éclairer la prise de décisions dans le domaine de la lutte contre le cancer, aussi bien pendant qu'après la pandémie. Ses principaux objectifs consistent à renforcer les systèmes de collecte de données, à améliorer la résistance des systèmes de santé et à assurer la diffusion et le transfert des connaissances pour obtenir le soutien des parties prenantes nationales. Les informations recueillies par le programme seront transmises aux décideurs, aux autres parties prenantes ainsi qu'à des organisations de la société civile et contribueront à l'orientation politique élaborée par le siège de l'OMS.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport de la Directrice » (GC/63/R2) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport de la Directrice ([Document GC/63/3](#)),

1. REMERCIE la Directrice pour le Rapport et pour les indicateurs de performance qui y figurent ;
2. NOTE que des indicateurs clés de performance supplémentaires conformes à l'approche SMART, c'est-à-dire spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps, sont en cours de définition et seront communiqués au Conseil scientifique et au Conseil de Direction lors de leurs prochaines sessions respectives ;
3. PREND NOTE avec satisfaction de la poursuite des efforts visant à renforcer la coordination et la communication entre le CIRC et l'OMS ;
4. REMERCIE le Secrétariat pour son compte rendu sur les collaborations du CIRC s'inscrivant dans le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (FENSA), qui a été intégré dans le Rapport de la Directrice conformément à la Résolution GC/60/R17 ; et
5. EXPRIME sa satisfaction à l'égard du Rapport de la Directrice, tant à l'écrit qu'à l'oral.

La résolution est **adoptée**.

**8. RAPPORT SUR LA CINQUANTE-SEPTIEME SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE :  
Point 7 de l'Ordre du jour (Document GC/63/4)  
REPONSE DE LA DIRECTRICE AUX RECOMMANDATIONS DE LA 57<sup>EME</sup> SESSION DU  
CONSEIL SCIENTIFIQUE : Point 8 de l'Ordre du jour (Document GC/63/5)**

Le PRESIDENT fait remarquer que le rapport du Conseil scientifique et la réponse de la Directrice ont été publiés sur le site internet du Centre afin de permettre leur examen par les Etats participants.

Mme HERNÁNDEZ (Canada) remercie le Conseil scientifique pour son rapport et note avec satisfaction que la Section Génétique/Branche Epidémiologie génomique a obtenu l'appréciation « Remarquable ». Elle demande plus de détails concernant les actions prises par la Direction pour réduire l'incertitude régnant parmi le personnel du fait de la restructuration organisationnelle du Centre et de son déménagement futur dans le Nouveau Centre.

Le Dr FRIEDENREICH (Présidente sortante du Conseil scientifique) déclare que le Conseil scientifique a remarqué de nombreux changements positifs au sein du Centre, notamment la nouvelle Stratégie à moyen terme, ainsi que le niveau de satisfaction élevé du personnel.

M. EXERTIER (Consultant, Bureau de la Directrice) déclare que la nouvelle structure organisationnelle en « branches » scientifiques reliées par des équipes transversales est alignée sur la Stratégie à moyen terme devant être adoptée par le Conseil de Direction durant la présente session. La nouvelle structure permet à l'ensemble du personnel et des branches de contribuer aux initiatives de l'OMS, y compris aux trois nouvelles initiatives de lutte contre les cancers de l'enfant, du sein et du col de l'utérus. La surveillance de la Stratégie s'appuiera sur un cadre d'évaluation comprenant des indicateurs clés de performance permettant de mesurer les apports, la production, les résultats et les impacts.

Le Dr JUN (République de Corée) attire l'attention sur la possible élaboration d'un Code contre le cancer asiatique, un projet collaboratif qui pourrait être mis en place conjointement par le Centre et l'*Asian National Cancer Centers Alliance*, ainsi que sur l'étude HELPER portant sur le dépistage et le traitement de *Helicobacter pylori* dans le cadre de la prévention du cancer gastrique, qui entame actuellement sa phase d'évaluation de suivi et devrait s'achever en 2029.

Le Dr PITKÄNIEMI (Président élu du Conseil scientifique) rend hommage à l'excellent travail réalisé par le Dr Friedenreich durant son mandat en tant que Présidente du Conseil scientifique.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport du Conseil scientifique » (GC/63/R3) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport présenté par le Conseil scientifique sur sa Cinquante-septième Session ([Document GC/63/4](#)) et la réponse de la Directrice ([Document GC/63/5](#)),

1. PREND NOTE du Rapport (Document GC/63/4) avec grand intérêt ;
2. FELICITE les membres du Conseil scientifique de leur soutien et de leur travail remarquable ;  
et
3. FELICITE la Directrice des réponses constructives qu'elle a apportées aux recommandations formulées par le Conseil scientifique lors de sa Cinquante-septième Session.

La résolution est **adoptée**.

## **9. STRATEGIE A MOYEN TERME 2021–2025 DU CIRC : Point 9 de l'Ordre du jour (Document GC/63/6)**

Le PRESIDENT rappelle que la présentation illustrant ce point a été mise à disposition sur la plateforme INDICO, avec la possibilité de poser des questions et de faire des commentaires jusqu'au 10 mai 2021. Conformément à ce qui a été fait les années précédentes, le Secrétariat prévoit de proposer une approche d'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 incluant un rapport à destination du Conseil scientifique et du Conseil de Direction en 2022.

Mme HERNÁNDEZ (Canada) reconnaît le travail exhaustif qui a été réalisé pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme et du plan de mise en œuvre correspondant. Elle se réjouit des consultations de grande envergure qui ont éclairé le processus et lors desquelles, compte tenu du fait que la Stratégie constituera un document d'orientation pour le travail du Centre, les parties prenantes ont été encouragées à prendre note des avantages comparatifs du Centre. Elle soutient les changements organisationnels mis en place pour répondre aux nouvelles priorités. Pour éviter le risque de cloisonnement, le CIRC devrait tirer parti des équipes inter- et intrabranches mises en place afin de favoriser la coopération.

Le CIRC devrait continuer à renforcer sa collaboration avec l'OMS compte tenu du rôle complémentaire que jouent les deux organisations dans la recherche sur le cancer et à profiter de sa position au sein du système des Nations Unies pour améliorer sa visibilité et sa portée. Elle soutient vivement le projet de création d'une structure de collaboration formelle entre le CIRC et l'OMS.

Elle prend note avec plaisir qu'un cadre conceptuel est en cours d'élaboration pour mettre en œuvre la Stratégie et soutient l'utilisation d'indicateurs clés de performance basés sur les principes SMART pour mesurer l'avancement de la mise en œuvre. Elle a hâte d'être informée de l'avancement du processus.

La Professeure KEEFE (Australie) salue les progrès réalisés dans la finalisation de la Stratégie à moyen terme. La Stratégie formule de façon claire la vision, la mission et les priorités stratégiques du Centre. Elle approuve le renforcement de la collaboration avec l'OMS et soutient la structure de collaboration formelle proposée. Elle prend note de l'inclusion dans la Stratégie de la nécessité d'augmenter le financement du CIRC de 25% au cours des 10 prochaines années, essentiellement *via* une augmentation significative du financement direct. Elle souhaiterait plus d'informations de la part du Secrétariat sur la faisabilité d'une telle augmentation compte tenu de la croissance nominale zéro applicable aux contributions statutaires ces dix dernières années. En raison de la pandémie de COVID-19, de nombreux Etats participants sont confrontés à une situation financière difficile et l'augmentation des contributions statutaires ne devrait donc pas constituer les seuls objectifs de recettes du Centre ; dans ce but, elle encourage également le programme de mobilisation de ressources du CIRC.

La SECRETAIRE remercie les représentants pour leurs commentaires. La nouvelle Stratégie à moyen terme a quatre priorités fondamentales et trois nouvelles priorités qui mettent l'accent sur l'obtention d'effets positifs sur le terrain, avec une recherche excellente ayant un impact majeur sur la santé publique. Le renforcement de la collaboration avec l'OMS constitue une composante essentielle de la Stratégie. A cet égard, elle prend note avec satisfaction de la participation à la

session du Conseil de Direction du Dr Agnès Buzyn, ancienne chercheuse dans le domaine du cancer, en qualité d'Envoyée du Directeur général de l'OMS pour les affaires multilatérales.

L'objectif est également de renforcer le rôle majeur du Centre en tant qu'autorité internationale de prévention du cancer. Dans ce contexte, elle est heureuse d'accueillir la République populaire de Chine en qualité d'Etat participant. La Chine supporte environ 20% du fardeau mondial du cancer et la participation du pays aux activités du CIRC devrait continuer à augmenter dans les années à venir.

Les priorités fondamentales sont les suivantes : décrire l'incidence du cancer ; comprendre les causes du cancer ; évaluer les interventions à visée préventive ; et synthétiser et mobiliser les connaissances et renforcer les capacités mondiales pour la recherche en cancérologie. Les trois nouvelles priorités sont les suivantes : évolution des facteurs de risque de cancer et populations en transition ; recherche opérationnelle ; et impact économique et sociétal du cancer.

M. EXERTIER (Consultant, Bureau de la Directrice) déclare que la définition de la Stratégie à moyen terme est un processus collaboratif et à long terme. Le principal objectif de la Stratégie est de réduire le fardeau du cancer en s'appuyant sur la mission du CIRC : « une recherche sur le cancer ayant un réel impact sur la santé publique ». Les quatre priorités fondamentales et les trois nouvelles priorités joueront un rôle complémentaire dans la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme. Les priorités fondamentales sont en lien avec les Branches du Centre et les nouvelles priorités contribueront à une collaboration transversale entre projets sur l'identification des facteurs de risque de cancer, l'impact économique et sociétal et la recherche opérationnelle.

La collaboration avec l'OMS constitue une composante majeure de la Stratégie : le CIRC contribue déjà aux initiatives mondiales de l'OMS de lutte contre les cancers du col de l'utérus, du sein et de l'enfant. Les recherches menées par le CIRC fournissent des données scientifiques pour la prévention du cancer que l'OMS transpose immédiatement en recommandations adressées à ses Etats membres.

La Stratégie à moyen terme est ambitieuse et sa mise en œuvre nécessitera des moyens supplémentaires. Elle reflète de nouvelles méthodes de travail fondées sur une science ouverte, avec un renforcement accru des capacités et de nouveaux partenariats avec des consortiums internationaux. Grâce à ce soutien, le CIRC sera en mesure de mettre en œuvre sa mission en s'appuyant sur la nouvelle biobanque dont il disposera dans ses nouveaux locaux.

Après des discussions avec les Présidents du Conseil de Direction et du Conseil scientifique, un Groupe de travail sera mis sur pied pour élaborer le cadre d'évaluation et définir les indicateurs clés de performance. Les résultats de ce Groupe de travail seront présentés au Conseil de Direction en 2022.

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures) confirme que, dans le cadre de la stratégie de mobilisation de ressources, une augmentation de 25% du financement est prévue durant les 10 prochaines années *via* différentes sources de financement. S'il est admis que les contributions statutaires sont soumises à la politique de croissance nominale zéro, celles-ci pourraient être augmentées *via* l'admission de nouveaux Etats participants. Les Etats participants existants sont invités à promouvoir le Centre auprès des Etats sur le point de

faire une demande d'admission, et notamment des Etats suivants : Portugal, Afrique du Sud, Kazakhstan et Luxembourg.

La seconde source de financement est une augmentation du financement direct. Le Centre met l'accent sur les pays à revenu faible et intermédiaire et a mis en place un certain nombre de projets à destination des groupes vulnérables présents dans ces pays. Un portefeuille de 10 projets différents a été élaboré, pour le financement desquels l'écosystème de la recherche médicale et les agences de développement pourraient être sollicités. Là encore, les représentants du Conseil de Direction peuvent apporter leur aide en mettant le CIRC en relation avec les contacts appropriés des ministères et des agences de développement.

Le renforcement de la collaboration avec l'OMS devrait également offrir de nouvelles opportunités en matière de mobilisation conjointe de ressources, notamment grâce au rôle joué par le CIRC dans l'initiative mondiale de lutte contre le cancer du sein. Une mobilisation innovante de ressources, faisant appel à des acteurs non étatiques, fournira des sources de financement supplémentaires.

Mme SCHULTE (Allemagne) approuve les commentaires de la représentante de l'Australie concernant le financement et la mobilisation de ressources. Elle souhaiterait que le Conseil de Direction soit régulièrement informé des progrès réalisés en matière de mobilisation de ressources. Elle félicite le CIRC pour le processus de consultation de grande envergure et le travail considérable réalisés dans le cadre de la Stratégie à moyen terme, qui fait désormais l'objet d'un document concis et visionnaire. Elle remercie le Conseil scientifique et le personnel du CIRC pour les informations fournies. Elle salue le renforcement de la collaboration avec l'OMS.

Le Dr GOPAL (Etats-Unis d'Amérique) exprime sa gratitude à la Directrice et au Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique pour le processus collaboratif mis en place pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme, pour la consultation qui a été menée auprès d'experts du cancer externes, notamment le *National Cancer Institute* des Etats-Unis, et pour l'évaluation qui a été réalisée avec l'aide de l'OMS. Il salue l'accent toujours mis par le CIRC sur ses quatre priorités scientifiques fondamentales ainsi que la reconnaissance des trois nouvelles priorités de recherche. Il souhaiterait plus d'informations sur le calendrier du CIRC concernant les nouvelles priorités de recherche, qui pourraient permettre des avancées significatives dans la prévention du cancer dans les pays à faible revenu. Il apprécie la réactivité dont a fait preuve le Centre suite à l'évaluation externe de ses activités en 2019 et en particulier les efforts qu'il a déployés pour se concentrer sur ses priorités scientifiques fondamentales en renforçant la coordination et la coopération avec l'OMS, en équilibrant ses capacités de laboratoire internes et externes et en renforçant sa collaboration avec ses partenaires stratégiques.

La SECRETAIRE déclare que les nouvelles priorités feront l'objet d'un traitement progressif et modeste compte tenu du budget limité dont dispose le CIRC, qui a encore été réduit à la demande des Etats participants. Elle espère que des ressources seront mobilisées au fil du temps. Durant les cinq années d'application de la nouvelle Stratégie à moyen terme, le CIRC consacrera une part progressivement croissante de son budget, comprise en 10 et 20% selon les financements supplémentaires, aux nouvelles priorités. Des changements ont été apportés à la structure organisationnelle afin de permettre son alignement sur la Stratégie. Ceux-ci font partie d'un



processus continu qui se poursuivra en 2021 en consultation avec le personnel et en coopération avec l'Association du Personnel. Le changement structurel majeur consiste en la création de quatre piliers, qui servent de cadres conceptuels pour une meilleure communication et un meilleur positionnement du CIRC dans le paysage de la recherche internationale sur le cancer. Ces piliers sont les suivants : « les données au service de l'action » ; « comprendre les causes du cancer » ; « de la compréhension à la prévention » ; et « mobilisation des connaissances ». Huit branches scientifiques dépendant de ces quatre piliers ont été mises en place pour gérer le travail scientifique du Centre. Ces branches sont dirigées par un chef et un chef adjoint. Des progrès ont été réalisés en matière de parité hommes-femmes au niveau des postes d'encadrement. Des équipes scientifiques intra- et interbranche ont été mises en place, limitant ainsi le risque de cloisonnement. Des rapports financiers détaillés sont fournis au Conseil de Direction, qui est également informé régulièrement des efforts de mobilisation de ressources.

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures) déclare qu'il est entendu que le principe de croissance nominale zéro s'applique actuellement aux contributions statutaires, mais que les Etats participants peuvent soutenir les efforts de mobilisation de ressources par le biais d'autres moyens, notamment de contributions volontaires affectées à différents projets. Il exprime sa gratitude à la Norvège pour sa contribution financière au projet Nouveau Centre. Le Gouvernement du Japon a apporté son aide au CIRC en lui donnant accès à des entités du secteur privé et à d'autres acteurs non étatiques. Le Secrétariat du CIRC tiendra les Etats participants régulièrement informés des progrès en matière de mobilisation de ressources.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Stratégie à moyen terme du CIRC, 2021–2025 » (GC/63/R4) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/63/6](#) : « Stratégie à moyen terme du CIRC 2021–2025 »,

1. FELICITE la Directrice et son équipe pour ce document, qui a clairement bénéficié du processus de consultation transparent et de grande envergure avec les parties prenantes et les experts ;
2. REMERCIE le Secrétariat et le Groupe de travail, composé de membres du Conseil de Direction et du Conseil scientifique ainsi que d'un représentant de l'OMS, pour leur examen et la finalisation du projet de Stratégie à moyen terme ;
3. REMERCIE le Conseil scientifique pour son examen du projet de Stratégie à moyen terme (Document SC/57/4B) et pour ses commentaires et recommandations en vue de l'approbation par le Conseil de Direction ;
4. ADOPTE la Stratégie à moyen terme du Centre pour 2021–2025, telle qu'elle figure dans le Document GC/63/6 ; et
5. PRIE la Directrice de proposer une approche d'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 lors de la prochaine session du Conseil de Direction en 2022.

La résolution est **adoptée**.

**10. RAPPORT FINANCIER ANNUEL, RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 : Point 10 de l'Ordre du jour (Documents GC/63/7 et GC/63/Inf.Doc.No.4)**

Le PRESIDENT rappelle que la présentation illustrant ce point a été mise à disposition sur la plateforme INDICO, avec la possibilité de poser des questions ou de faire des commentaires jusqu'au 10 mai 2021. Le Secrétariat a organisé deux sessions de Questions et Réponses en avril 2021, dont le récapitulatif a été mis à disposition sur la plateforme.

M. SUBRAMANIAM (Directeur de la vérification externe à l'OMS) déclare que le Bureau du Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde a été nommé Commissaire aux comptes pour la période 2020–2023. En raison de la pandémie de COVID-19, la vérification externe des états financiers du CIRC pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été effectuée à distance. Plusieurs recommandations ont été formulées afin d'améliorer la qualité et la transparence des états financiers. La Direction du CIRC les a approuvées et les ajustements correspondants ont été effectués. Un avis sans réserve a été rendu, confirmant le fait que les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables internationales du service public (IPSAS). Les cinq recommandations en suspens formulées par les commissaires aux comptes précédents ont été entièrement mises en œuvre par le CIRC. Aucune autre observation ou recommandation importante n'a été faite suite à la vérification actuelle. Il exprime sa gratitude pour la coopération apportée par la Direction du CIRC pendant la vérification.

M. MORTON (Etats-Unis d'Amérique) remercie le Commissaire aux comptes pour son travail. Il prend note avec plaisir de l'avis sans réserve et du fait qu'aucun problème majeur n'a été constaté au niveau des contrôles internes.

Mme HERNÁNDEZ (Canada) exprime son inquiétude quant au fait que depuis 2015, le CIRC enregistre chaque année un déficit, à l'exception de l'année 2017, le déficit s'élevant à 5,06 millions d'euros en 2020. Elle demande que le CIRC fasse part au Conseil de Direction des observations et des recommandations du Commissaire aux comptes concernant la gestion globale des risques ainsi que des stratégies d'atténuation des risques du Secrétariat afin d'avoir une image complète de la situation financière du Centre. Elle note avec satisfaction qu'aucun problème majeur n'a été constaté concernant les contrôles internes. Toutefois, pour l'année 2021, elle encourage la Directrice à fournir plus d'informations sur les observations effectuées pendant le processus de vérification. Elle reconnaît que le problème de l'Assurance-maladie du personnel après cessation de service (ASHI) affecte de manière plus large le système des Nations Unies et que le passif correspondant est un passif à long terme qui n'a pas besoin d'être entièrement financé actuellement. Il n'en reste pas moins que ces déficits à répétition ne sont financièrement pas sains pour le CIRC ; par ailleurs, le déficit de financement à combler pour couvrir le passif ASHI a augmenté de façon exponentielle, ce qui soulève des doutes quant à la capacité du Centre à financer entièrement le passif d'ici 2035, comme cela était initialement prévu. Elle recommande au CIRC d'augmenter sa ligne budgétaire pour ce passif lors du prochain exercice biennal. Elle souhaite savoir si le Centre dispose dans le Fonds de roulement d'une réserve adéquate dans l'hypothèse où les contributions statutaires seraient payées en retard en raison de la pandémie. Elle encourage le paiement intégral et dans les délais des contributions statutaires afin d'aider le Centre à mettre en œuvre son programme scientifique.

M. SUBRAMANIAM (Directeur de la vérification externe à l'OMS) déclare que, compte tenu des circonstances exceptionnelles, la vérification externe effectuée pour 2020 n'a porté que sur les états financiers. Sur la base des commentaires qui ont été faits, un examen plus complet de la gestion financière et des activités du CIRC pourra être effectué en 2021 et s'accompagner de recommandations. A l'issue d'une vérification précédente, la recommandation selon laquelle le système de contrôle interne du CIRC devait être aligné sur le cadre du référentiel COSO avait été formulée. La présente vérification a conclu que cette recommandation avait été mise en œuvre. Le nouveau système fera l'objet d'un examen et d'un rapport dans le cadre de la vérification externe effectuée pour l'année 2021.

Mme SANTHIPRECHACHIT (Responsable de l'Administration et des finances) déclare que les observations sont normalement effectuées pendant le processus de vérification et traitées par le Centre. Le rapport du Commissaire aux comptes, y compris son avis, est inclus dans le Rapport financier transmis au Conseil de Direction. Dans la mesure où la vérification pour l'année 2020 n'a donné lieu à aucune constatation importante, le Commissaire aux comptes n'a pas communiqué la version longue du rapport au Conseil de Direction ou au Centre. Comme indiqué par le Commissaire aux comptes, une vérification précédente n'a pas déterminé que le CIRC n'était pas conforme au cadre du COSO, mais a souligné des domaines dans lesquels il pourrait améliorer et renforcer ses cadres de contrôle interne. Aucun problème concernant les contrôles internes n'a été constaté. Le Centre a mis en place une liste de vérification concernant les contrôles internes et a traité les points soulignés par le Commissaire aux comptes précédent. Le Commissaire aux comptes a confirmé que toutes les recommandations précédentes avaient été prises en compte.

Concernant le déficit, comme cela a été mentionné lors des deux sessions de Questions et Réponses avec les Etats participants qui ont eu lieu en avril 2021, le déficit est principalement dû à la portion des coûts correspondant au passif ASHI non capitalisé, qui est inclus sous la ligne des frais de personnel, conformément aux normes IPSAS. Si l'on excluait la portion du passif ASHI non capitalisé, qui s'élève à 11,5 millions d'euros, le Centre aurait enregistré un bénéfice en 2020. Le Centre est lui aussi préoccupé par ce passif ASHI à long terme qui ne cesse d'augmenter, mais ne voit pas comment remédier à cette situation à court terme puisqu'il est impossible de demander au Conseil de Direction, voire à n'importe quel donateur, de générer des revenus pour combler ce déficit. Le Centre a par conséquent élaboré une solution à long terme afin de financer le montant en question et est bien résolu à atteindre cet objectif. Il serait difficile d'affecter d'autres fonds au passif ASHI dans la mesure où le Centre a déjà du mal à utiliser ses ressources pour financer ses activités actuelles. Le Fonds de roulement est utilisé pour couvrir les arriérés lorsque les Etats participants ne paient pas leurs contributions statutaires dans les délais. Une somme d'environ 1,2 million d'euros a été utilisée à cette fin ces dernières années. Elle partage l'opinion de la représentante du Canada, selon laquelle les Etats participants pourraient considérablement aider le Centre en payant leurs contributions dans les délais. Si les paiements ne sont pas effectués à temps, le Centre pourrait être obligé de demander au Conseil de Direction d'approuver un transfert de fonds provisoire vers le Fonds de roulement.

En réponse à une autre question de la Professeure KEEFE (Australie), Mme SANTHIPRECHACHIT précise que, conformément au Règlement financier du Centre, toute demande de transfert de fonds existants vers le Fonds de roulement en 2022 ne pourra servir qu'à combler un déficit causé

par un retard de paiement des contributions statutaires par un Etat participant. Il n'est pas proposé de demander à ce que le Fonds de roulement soit utilisé pour couvrir une partie du passif ASHI. Les cotisations ASHI ont fait l'objet d'un investissement par l'OMS et le retour sur investissement visé est de 4,5% sur un horizon à long terme. Du fait de cet important retour sur investissement et de l'accélération des cotisations, les actifs ASHI ont augmenté de 10 millions d'euros durant les cinq dernières années. L'OMS a par ailleurs négocié une diminution des coûts auprès des prestataires de soins de santé. D'après la dernière évaluation actuarielle, le passif ASHI devrait être intégralement financé d'ici 2035. La nouvelle évaluation actuarielle prévue en 2021 pourrait indiquer un délai différent en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19.

Le Dr LANDESZ (Directeur de l'Administration et des finances) assure les représentants du Canada, de l'Australie et des autres Etats participants que le CIRC prend très au sérieux la gestion des risques et la santé financière du Centre ; il rend compte de façon transparente au Conseil de Direction et est engagé dans un dialogue participatif. Le Centre a une bonne trésorerie et travaille étroitement avec l'OMS pour gérer le passif ASHI futur. Pour le prochain exercice biennal, le Fonds de roulement sera en mesure de prendre en charge les contributions de deux Etats participants maximum.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport financier, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 » (GC/63/R5) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/63/7](#) « Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 »,

1. REMERCIE le Commissaire aux Comptes de son Rapport et de son avis sans réserve ;
2. REMERCIE le Secrétariat pour les informations complémentaires qu'il a fournies sur les engagements à long terme au titre de l'Assurance-maladie du personnel après cessation de service (ASHI) et sur le déficit de financement correspondant ([Document GC/63/Inf.Doc. No.4](#)) ; et
3. APPROUVE le Rapport de la Directrice sur les opérations financières du Centre.

La résolution est **adoptée**.

## **11. PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET (2022-2023) : Point 11 de l'Ordre du jour (Documents GC/63/8 et GC/63/8 Corr. 1&2<sup>1</sup>)**

Le PRESIDENT rappelle que la présentation illustrant ce point a été mise à disposition sur la plateforme INDICO, avec la possibilité de poser des questions ou de faire des commentaires jusqu'au 10 mai 2021. Le Secrétariat a organisé deux sessions de dialogue de financement en février 2021, à la suite desquelles le projet de programme et de budget a été modifié comme indiqué dans les documents GC/63/8 et GC/63/8 Corr. 1&2<sup>1</sup>. Le Secrétariat a également organisé

---

<sup>1</sup> Seule la version anglaise est affectée par ces rectificatifs.

deux sessions de Questions et Réponses en avril 2021, dont le récapitulatif a été mis à disposition sur la plateforme.

Mme SANTHIPRECHACHIT (Responsable de l'Administration et des finances), illustrant ses propos à l'aide de diapositives, rappelle que, durant la période 2012–2020, 58% des activités du CIRC ont été financées par le biais des contributions statutaires, et 31% l'ont été par le biais des contributions volontaires. Durant la même période, les importants efforts de mobilisation de ressources déployés ont permis de mobiliser quelque 92 millions d'euros. Lors des discussions sur le financement du programme et du budget du CIRC qui ont eu lieu il y a deux ans de cela, les représentants de certains Etats participants ont mis en garde le Centre contre une trop grande dépendance par rapport aux contributions volontaires et ont recommandé de privilégier les revenus plus stables et prévisibles générés par les contributions statutaires pour financer les projets de recherche à long terme. Le Centre partage cette opinion tout en étudiant comment il pourrait augmenter les sources de financement prévisible.

Durant l'exercice biennal 2010–2011, quelque 21 Etats participants ont financé le budget ordinaire du Centre. Entre 2012 et 2017, le Fonds spécial du Conseil de Direction a été utilisé pour subventionner les contributions des Etats participants. Les contributions ont également augmenté durant cette période du fait de l'admission de nouveaux Etats participants. Compte tenu de la politique de croissance nominale zéro qui a été appliquée aux contributions statutaires ces dix dernières années, la seule façon d'augmenter le budget ordinaire consisterait à continuer à admettre de nouveaux Etats participants. Le Centre est reconnaissant aux Etats participants pour l'aide qu'ils apportent en encourageant de nouveaux pays à rejoindre le Centre.

Pendant la période 2011–2019, le budget ordinaire du Centre a augmenté de 16% et le PIB mondial, de 25%. La contribution des 21 Etats participants est resté inchangée pendant cette période et l'augmentation du budget a donc résulté uniquement de l'admission de nouveaux Etats participants. La question est de savoir si le budget pourrait encore être augmenté en sortant de la politique de croissance nominale zéro.

Suite au dialogue de financement, le projet de programme et de budget 2022–2023 a été revu à la baisse de 3,3 millions d'euros conformément aux souhaits des Etats participants, entraînant une réduction des programmes scientifiques. Après une réflexion approfondie, la Directrice a décidé de procéder à des réductions dans tous les domaines. En 2019, le Conseil de Direction a approuvé la création du Compte principal des Contributions volontaires (CVCA) et les Etats participants pourraient envisager de financer l'écart de 3,3 millions d'euros ou les activités prévues dans la Stratégie à moyen terme *via* le CVCA ou *via* des contributions plus volontaires affectées à des projets spécifiques. Dans l'état actuel des choses, la réduction de 3,3 millions d'euros nécessitera la suppression de 11 postes du personnel par rapport au projet de programme et de budget initial. Avec actuellement 153 postes, l'effectif est exactement le même qu'en 2012. Pour être en mesure de mettre en œuvre la Stratégie à moyen terme, le Centre doit renforcer ses capacités et non pas subir de nouvelles réductions budgétaires.

La Professeure KEEFE (Australie) salue le travail accompli lors du dialogue de financement et la décision stratégique de procéder à des réductions budgétaires dans tous les domaines afin d'éviter que certains domaines soient trop lourdement affectés. La situation est difficile pour le CIRC mais

n'a cependant rien d'exceptionnel compte tenu de la situation mondiale actuelle. Elle encourage le CIRC à maintenir une situation budgétaire neutre.

Le Dr FRIEDENREICH (Présidente sortante du Conseil scientifique) rappelle que le Conseil de Direction a demandé une évaluation externe approfondie des plans stratégiques du Centre et que l'élaboration de la Stratégie à moyen terme a impliqué de nombreux acteurs. Le Conseil scientifique estime que le Centre a accompli un travail remarquable en planifiant son travail pour les cinq prochaines années et en définissant de nouvelles orientations et de nouvelles priorités à l'échelle mondiale pour la lutte contre le cancer. Elle encourage les membres du Conseil de Direction à réfléchir à la façon dont les Etats participants pourraient aider le Centre à atteindre ses objectifs : il sera difficile de procéder aux changements proposés au sein du Centre sans revenus supplémentaires.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Projet de Programme et de Budget 2022–2023 » (GC/63/R6) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Projet de Programme et de Budget pour l'exercice biennal 2022–2023, tel qu'il figure dans le [Document GC/63/8](#) ainsi que son rectificatif (Document GC/63/8 Corr.1)<sup>1</sup>,

1. APPROUVE le budget pour l'exercice biennal 2022–2023, dont le montant s'élève à 45 371 329€ ;
2. RECONNAIT que la présentation et les priorités du projet de budget 2022–2023 sont en adéquation avec la Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2021–2025 ([Document GC/63/6](#)) ;
3. DECIDE que le budget sera financé uniquement par les contributions annuelles des Etats participants, selon les modalités suivantes :
  - (1) 22 413 548€ seront dus par les Etats participants au 1<sup>er</sup> janvier 2022,
  - (2) 22 957 781€ seront dus par les Etats participants au 1<sup>er</sup> janvier 2023,
4. DECIDE d'ouvrir pour l'exercice biennal 2022–2023 un crédit de 45 371 329€ se répartissant comme suit entre les six principaux objectifs de Niveau 2 de l'Arbre des projets du CIRC (Document GC/63/6 Annexe 2) :

Section	Arbre des projets du CIRC – Objectifs de Niveau 2	Montant (€)
1.	Décrire l'incidence du cancer	3 947 686
2.	Comprendre les causes du cancer	10 505 426
3.	Evaluer les interventions à visée préventive	5 310 608
4.	Synthétiser et mobiliser les connaissances et renforcer les capacités mondiales pour la recherche en cancérologie	6 388 053
5.	Consolider le leadership du Centre, sa gouvernance, ses engagements stratégiques et ses activités de sensibilisation	5 184 683
6.	Renforcer l'efficacité des recherches et des collaborations du Centre	14 034 873
	Total	45 371 329

<sup>1</sup> Seule la version anglaise est affectée par ce rectificatif.

5. DECIDE que la Directrice, conformément au Paragraphe 3.3 de l'Article III du Règlement financier, est autorisée à effectuer des virements entre sections du budget jusqu'à concurrence de 15% du montant de la section d'origine. Des virements supérieurs à cette proportion pourront être effectués avec l'accord écrit préalable de la majorité des membres du Conseil de Direction ;
6. DECIDE que la Directrice est autorisée à prélever au cours de l'exercice biennal 2022–2023 une somme maximale de 500 000€ sur le Fonds spécial du Conseil de Direction afin de couvrir les dépenses budgétaires imprévues résultant d'ajustements monétaires, sous réserve de l'existence dans le Fonds de soldes liquides, en tenant compte d'un taux de change de base pour 2022–2023 de 0,907€ pour un dollar américain ;
7. PRIE la Directrice de rendre compte de l'utilisation du Fonds à cette fin dans les futurs rapports financiers ; et
8. ENCOURAGE les Etats participants à contribuer au Compte principal des Contributions volontaires afin de compléter le budget ordinaire.

La résolution est **adoptée**.

**La séance est levée à 16h00 (heure d'été d'Europe centrale).**